

COUP D'OEIL

économique



Centrale des syndicats
du Québec



iStock

Baisses d'impôt : une bien mauvaise idée!

La Coalition avenir Québec (CAQ) avait promis « une baisse d'impôt responsable pour la classe moyenne¹ ». Bien qu'alléchante, cette initiative n'est ni « responsable » ni positive et aura des conséquences importantes et bien réelles.

Lors de la campagne électorale de l'automne 2022, le parti de François Legault avait promis de réduire de 1 point de pourcentage les 2 premiers paliers de la table d'imposition. Lors du dépôt du budget, le 21 mars 2023, il a fait de sa promesse une réalité en annonçant que la première tranche de revenus, de 17 000 \$ à 49 000 \$, sera dorénavant imposée à 14 % au lieu de 15 % et les revenus entre 49 000 \$ et 99 000 \$, à 19 % au lieu de 20 %².

Ces baisses d'impôt représenteront une réduction des revenus de l'État de près de 1,8 milliard \$ par année, une décision qui ne sera pas exempte de conséquences. Voici quelques faits pour éclairer le débat sur la question.

1. Les baisses d'impôt n'aident pas la classe moyenne

Pour justifier sa décision, la CAQ dit vouloir aider les travailleuses et travailleurs de la classe moyenne – plus précisément ceux gagnant entre 20 000 \$ et 80 000 \$ – qui sont confrontés à la forte hausse des prix. Or, la réduction des taux des 2 premiers paliers d'impôt n'a presque aucun effet pour les personnes qui gagnent autour de 20 000 \$, et elle atteint sa valeur maximale pour celles qui gagnent 100 000 \$ et plus. Concrètement, cela correspond à une réduction d'impôt de 50 \$ pour une travailleuse ou un travailleur dont le salaire annuel est de 24 000 \$, et de 428 \$ pour une personne qui gagne 66 000 \$ (tableau I).

Tableau I – Effet des baisses d'impôt sur le salaire annuel

Salaire annuel	Réduction d'impôt
24 000 \$	50 \$
47 000 \$	250 \$
66 000 \$	428 \$
100 000 et plus	814 \$

¹ COALITION AVENIR QUÉBEC (2022). *Continuons. Plateforme électorale de la Coalition Avenir Québec*, [En ligne], p 3. [coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2022/09/caq-plateforme-coalition-avenir-quebec-2022-1.pdf].

² Les chiffres prévus sont 17 183 \$, 49 275 \$ et 98 540 \$.

2. Le Québec n'a pas les moyens de se priver de près de 1,8 milliard \$

Difficile de résister à l'attrait d'une réduction d'impôt, surtout dans le contexte actuel où les prix augmentent plus vite que les revenus. Cette baisse se fait toutefois au détriment de notre capacité collective d'offrir des services publics à la hauteur de nos besoins.

En effet, cette décision réduira les moyens financiers de Québec de près de 1,8 milliard \$ par année, ce qui équivaut à 7 milliards \$ sur 4 ans.

³ INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (2022). *Peut-on réaliser la gratuité scolaire au Québec?*, [En ligne], (24 août). [iris-recherche.qc.ca/publications/peut-on-realiser-la-gratuite-scolaire-au-quebec/].

À quoi correspond 1,8 milliard \$? Cela représente environ :

- 20 000 à 22 000 employées et employés de plus dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation ou de l'enseignement supérieur;
- Plus de 135 000 places en CPE ou en milieu familial.

Ou encore, cela permettrait de multiplier par 5 les investissements en électrification des transports ou d'offrir la gratuité scolaire universelle en enseignement supérieur (cette dernière étant estimée à 1,2 milliard \$³).

3. Des compressions dans les services publics sont à prévoir

Le gouvernement prétend que ces baisses d'impôt n'entraîneront pas de compressions dans les services publics. Il avance que les sommes requises ne proviendront pas d'une réduction du financement des services, mais plutôt d'une réduction des versements au Fonds des générations.

Pour l'année 2023-2024, le gouvernement a octroyé des hausses de dépenses qui semblent suffisamment élevées afin d'éviter les compressions. Cependant, il en va tout autrement pour les années subséquentes. Les augmentations prévues de 2024-2025 à 2027-2028 sont toutes inférieures à 3 % (figure 1), ce qui laisse présager des compressions au cours des prochaines années. En effet, s'il est difficile d'estimer précisément les hausses de dépenses pour couvrir les coûts de système, des hausses inférieures à 3 % sont assurément insuffisantes.

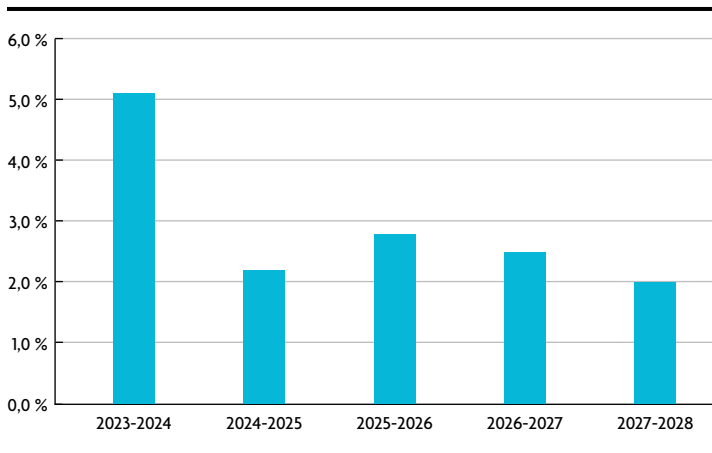


Fig. 1 – Taux de croissance des dépenses des ministères et des organismes, 2023-2024 à 2027-2028.

Source : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2023). *Plan budgétaire 2023-2024*, p. A.20.

Comme l'illustre bien Le cycle de l'austérité, produit par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) (figure 2), baisser les impôts est en fait le meilleur moyen de s'assurer de diminuer la taille de l'État et donc les services offerts à la population.



Fig. 2 – Le cycle de l'austérité.

Source : INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (2018). *Le cycle de l'austérité*, (27 mars).

4. La fiscalité québécoise est avantageuse

Pour justifier la priorité accordée aux baisses d'impôt, le gouvernement rappelle souvent que le Québec est l'autorité nord-américaine où les impôts sur le revenu sont les plus élevés et compare notre situation à celle de l'Ontario.

Sans être fausse, cette comparaison est toutefois trompeuse puisqu'elle omet de prendre en compte les transferts et les

aides financières offerts provenant des gouvernements (soutien et allocation aux enfants, prime au travail, crédit de solidarité et allocation pour travailleurs, etc.). Si l'on compare cette fiscalité globale, appelée « fiscalité nette », on constate qu'elle est avantageuse au Québec pour un grand nombre de ménages, particulièrement lorsqu'ils ont des enfants (tableau II)⁴.

Tableau II – Comparaison entre la charge fiscale des ménages au Québec et en Ontario

	Revenu annuel du ménage	Charge fiscale nette – Québec	Charge fiscale nette – Ontario
Couple sans enfant	52 500 \$	8,2 %	13,6 %
Couple avec deux enfants dont un fréquente un service éducatif à la petite enfance	105 000 \$	19,6 %	25,8 %
Famille monoparentale avec un enfant qui fréquente l'école	40 000 \$	-7,8 %	-1,7 %

Sources : COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DE TOMMY GAGNÉ-DUBÉ (2023). *Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 133 p.; GODBOUT, Luc, Michaël ROBERT-ANGERS et Suzie ST-CERNY (2023). *Familles et fiscalité au Québec Édition 2023 : le point après 25 ans de politique familiale*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 80 p.

L'impôt sur le revenu est plus important ici qu'en Ontario. En contrepartie, le Québec fait le choix politique de maintenir ses tarifs et ses frais liés aux services publics plus bas. Cette décision permet une meilleure répartition de la richesse (tableau III).

Tableau III – Comparaison des frais liés aux services publics au Québec et en Ontario

	Québec	Ontario	Avantage – Québec
6 mois de transport en commun	564 \$ (94 \$/mois à Montréal)	936 \$ (156 \$/mois à Toronto)	372 \$
1 an d'électricité pour une maison unifamiliale (22 000 kWh)	1672 \$	3058 \$	1386 \$
Frais de scolarité universitaires	4409 \$	9001 \$	4592 \$
Service de garde (après crédits)	1807 \$	9486 \$	7679 \$

⁴ COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DE TOMMY GAGNÉ-DUBÉ (2023). *Bilan de la fiscalité au Québec – Édition 2023*, [En ligne], Cahier de recherche 2023-02, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 133 p. [cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2023/01/cr2023-02_bilan_de_la_fiscalite_au_QUEBEC.pdf]; GODBOUT, Luc, Michaël ROBERT-ANGERS et Suzie ST-CERNY (2023). *Familles et fiscalité au Québec Édition 2023 : le point après 25 ans de politique familiale*, [En ligne], Cahier de recherche 2023-04, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 80 p. [cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2023/02/cr2023-04_famille-et-fiscalite-2023-F.pdf].

5. Les contributions fiscales ont beaucoup diminué ces dernières années

Depuis quelques années, les gouvernements caquistes, mais aussi libéraux ont déjà beaucoup abaissé les contributions fiscales (tableau IV).

Entre 2018 et 2022, sur les 61 mesures fiscales mises en place par les libéraux et la CAQ, 53 avaient pour effet de réduire les revenus du gouvernement. Avec la baisse des contributions fiscales prévue en 2023, cela signifie plus de 6 milliards \$ de revenus en moins pour le gouvernement et autant de ressources qui ne sont plus disponibles pour investir dans les services publics et la lutte contre les changements climatiques.

Tableau IV – Baisse des contributions fiscales depuis 2018 par les différents gouvernements

Année et gouvernement	Baisse de contributions fiscales	Coût
2018 – PLQ	Baisse du 1 ^{er} palier d'imposition de 16 % à 15 %	1 milliard \$
2018-2019 – PLQ et CAQ	Baisse et uniformisation de la taxe scolaire	1,3 milliard \$
2018-2022 – CAQ	Hausse de divers crédits d'impôt	Plus de 2 milliards \$
2023 – CAQ	Baisse du 1 ^{er} palier de 15 % à 14 % et du 2 ^e palier de 20 % à 19 %	Près de 1,8 milliard \$
Total 2018-2023		Plus de 6 milliards \$

6. Les baisses d'impôt ne sont pas une bonne solution pour faire face à l'inflation

Les baisses d'impôts permettent d'aider la population à faire face à la hausse des prix actuelle, soutient le gouvernement. Or ce qu'il ne dit pas, c'est que la table d'impôt et les paramètres du régime fiscal sont déjà ajustés chaque année pour tenir compte de l'inflation et de la hausse des revenus et des salaires.

Ainsi, en 2023, la table d'impôt sera ajustée de 6,44 %. Cette indexation représente un allègement fiscal de 2,2 milliards \$.

Pas besoin d'en ajouter pour combattre l'inflation! D'autant plus que les baisses d'impôt n'aident aucunement les ménages à très faible revenu, soit ceux qui ne paient pas d'impôt, malgré le fait qu'ils soient les plus affectés par la hausse des prix.

Il existe tellement d'autres mesures que le gouvernement pourrait mettre de l'avant pour soulager ces ménages, comme geler les tarifs gouvernementaux, mieux contrôler le prix des loyers ou encore financer davantage les logements sociaux.

7. Les baisses d'impôt augmenteront les iniquités entre les générations

Si une majorité d'économistes et d'observatrices et observateurs des finances publiques sont d'avis que la CAQ devrait renoncer à sa promesse de baisse d'impôt, les arguments mis de l'avant ne font pas toujours consensus. Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer le « détournement du Fonds des générations » parce qu'on financerait la baisse d'impôt par une réduction des versements au Fonds.

Pourtant, l'objectif principal de réduction de la dette du Québec a été dépassé (figure 3). On doit cesser d'y verser des milliards de dollars chaque année et utiliser ces sommes pour investir dans les services publics et les programmes sociaux. Une véritable équité intergénérationnelle exige que nous offrions à nos enfants l'accès à une éducation de qualité, à un système de santé public efficace, à des



infrastructures en bon état et que nous nous assurons que notre économie s'adapte rapidement aux exigences d'une transition écologique juste.

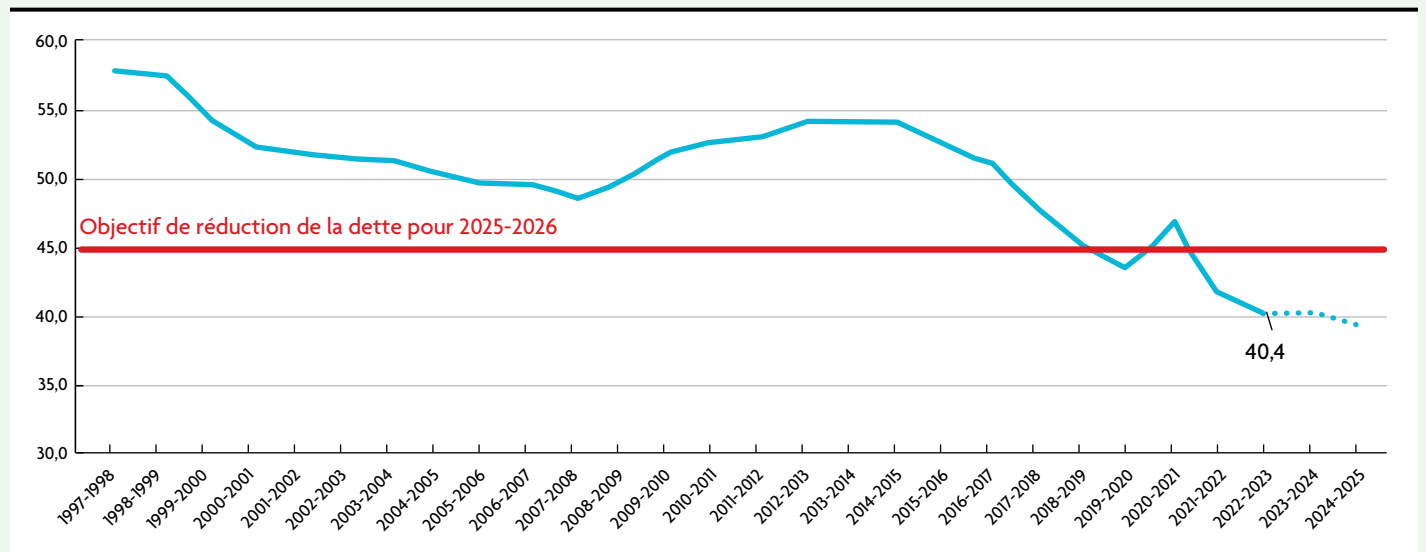


Fig. 3 – Dette brute en proportion du PIB (%), Québec.

Source : QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES (2022). Statistiques budgétaires du Québec, (décembre).

8. Investir dans les services publics est une meilleure idée

Les services publics font les frais de compressions et de sous-investissement depuis fort longtemps. On se souvient de l'austérité libérale sous le gouvernement de Philippe Couillard, mais elle ne venait que s'ajouter à des compressions passées.

Le résultat est qu'aujourd'hui, dans un contexte où les besoins sont grandissants, les services publics atteignent différents points de rupture : les urgences ferment temporairement, le nombre de chirurgies en attente explose, les délais pour des services en santé mentale, en protection de la jeunesse ou de soins à domicile pour les personnes âgées s'allongent énormément, etc. Et cette situation n'est pas exclusive au réseau de la santé et des services sociaux.

En éducation, le personnel enseignant non légalement qualifié grimpe sans cesse, les services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers sont souvent inaccessibles, on demande à des parents de garder leurs enfants lors de journées pédagogiques à cause du manque d'éducatrices et d'éducateurs en service de garde en milieu scolaire.

Le tout, sans parler de la difficulté pour les parents d'obtenir une place dans un service éducatif à la petite enfance.

Bref, ce sont à des crises multiples dans les services publics que nous assistons actuellement. C'est là qu'il faut investir les ressources afin d'offrir des services de qualité à la population.

9. Le Québec est plus égalitaire grâce à l'impôt

Les impôts que nous payons servent à partager la richesse et à rendre la société québécoise plus égalitaire. Ici comme ailleurs, **les inégalités de revenu avant impôt ont augmenté** depuis le milieu des années 1970. Heureusement, les contributions fiscales et les aides financières (qu'on appelle les « transferts ») ont permis une évolution opposée au cours de la même période, soit une **réduction des inégalités de revenu après impôt**.

Aujourd'hui, le Québec est la deuxième province qui réduit le plus les inégalités grâce aux impôts et aux transferts. Cela aide à faire du Québec une société qui offre à chaque personne une véritable possibilité de mener une vie pleinement satisfaisante et épanouissante. C'est un bienfait pour toutes et tous qu'il ne faut surtout pas perdre!



Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org